



Marché Local et Enjeux réglementaires, juridique, réglementation et institutions financières par Séverine Michalak

Note de présentation à l'attention de la CPDP Méditerranée

« Enjeux juridiques du « Contenu Local » pour le marché de l'éolien offshore, est le thème du dossier du trimestriel MerVeille Energie #4 paru en mars 2021.

Bien après l'Europe du nord, l'éolien offshore devient une réalité en France avec une capacité énergétique marine renouvelable française projetée dans la PPE de 2,4 GW en 2023, et entre 5,2 et 6,2 GW en 2028.

L'objectif de la politique de l'Union Européenne est d'atteindre 300 GW d'éolien en mer et 40 GW d'énergie océanique à horizon 2050. Tout laisse penser qu'au sein de l'Europe peut se jouer notamment, les grandes stratégies industrielles et normatives.

S'il faut inclure une incentive, c'est dans les exigences de contenu local des appels d'offres. L'éolien offshore a démarré avec du contenu local et continue ». Ainsi s'exprimait Jérôme Péresse, PDG de General Electric, lors de son audition le 4 juin 2019 dans le cadre de la Commission d'enquête sur l'impact économique, industriel et environnemental des énergies renouvelables ⁽¹⁾. Cette affirmation a été renouvelée le 15 septembre 2020 lors de l'inauguration de la pre-mière « sortie d'usine » de la nacelle Haliade 150-MW6 pour le parc de Saint-Nazaire d'Edf Renouvelables et Enbridge.

MerVeille Energie #4 passe au crible l'actualité des avancées des contenus locaux des différents parcs éolien en mer français en cours d'installation ; Saint-Brieuc, Saint-Nazaire, Fécamp, Courseulles-sur-Mer, Yeu-Noirmoutier et Dieppe-Le Tréport. S'y ajoute un aperçu des enjeux à venir pour Dunkerque ainsi que le rôle clé de RTE, maître des raccordements au réseau continental. Un décryptage du labyrinthe de la politique nationale de la mer et du littoral, pour la planification de l'espace maritime et les bénéfices des documents stratégiques de développement durable pour les collectivités des côtes françaises...

Le dossier : ENJEUX JURIDIQUES DU « CONTENU LOCAL » pour le marché de l'éolien offshore proposé par Séverine Michalak, juriste, spécialiste du droit des énergies renouvelables de la mer, enseignante-chercheur à l'Université de Côte d'Azur à Nice, détaille et remet dans leur contexte politique la notion de Marché Local. Elle a participé aux réunions du Débat public de la Commission particulière de la Méditerranée EOS et elle intervient à nouveau le 25 octobre 2021 dans le cadre de l'Atelier qui se tient de 17h30 à 20h « QUELLES EXIGENCES SERAIENT À INSÉRER À UN ÉVENTUEL CAHIER DES CHARGES »?

10 pages d'analyses sur le sujet, qui ne sauraient se substituer à des consultations juridiques, avec au sommaire :

La teneur et le pourcentage de contenu local, ou les LCR (Local Content Requirements) qui constituent des clauses de plus en plus contestées...

- . Le contenu local dans l'accord CETA
- . Accroissement de la demande du contenu local en raison de la crise sanitaire,
- . Examen de la légalité du contenu local dans les appels d'offres en mer,
- . La préférence géographique est-elle possible ?
- . Les critères indirects pour justifier une proximité géographique,
- . Spécificité de la finalité des procédures de mise en concurrence relevant du droit de l'énergie.

> Le cahier des charges établi dans le cadre de l'implantation du parc au large de Dunkerque, qui utilise l'expression « emploi local » et « enjeux locaux »

- . Les clauses du contenu local dans les cahiers des charges des appels d'offres éolien en mer,
- . Les références extraites de la base de données des articles publiés dans la veille d'énergiesdelamer.eu, relatives aux retombées locales.

> Au-delà

- . Le contenu local dans le secteur de l'éolien offshore au Royaume-Uni
- . Les travaux législatifs en cours sur l'adaptation des règles de passation des marchés publics locaux aux conséquences de la crise sanitaire.

<https://www.energiesdelamer.eu/2021/03/31/merveille-energie-4/>